L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 78 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1864. — entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

☞ On trouvera les annonces françaises, des bateaux et dépêches, dans la page anglaise.

LE FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous terminons aujourd'hui la publication du *Duc de Carlepont*, d'Amédée Achard, et nous commencerons la semaine prochaine celle des *Millions du Cousin Gaspard*, roman dû à la plume d'Alfred de Bréhat, auteur des *Chemins de la vie*, ouvrage que nous avons publié il y a quelque temps. Cette nouvelle œuvre est doublement intéressante par la description des mœurs curieuses du sud de l'Afrique et de l'Inde et par les événements dramatiques qui forment la trame du récit. L'auteur, qui a visité les lieux qu'il décrit, a réussi à faire un roman dans le genre de ceux de Cooper et qui tout en intéressant l'esprit est rempli de péripéties émouvantes.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre avec une maison en bois, rue Conti, entre Remparts et Bourgogne [illegible]

[illegible]

Nouvelles du Nord
PAR L'OUEST

Retraite sur l'Osage—Déroute de Price—Les pertes en hommes et en matériel—Attaque projetée de Lee—Affaires en Géorgie—Expédition d'Atlanta—Retour de wagons chargés de grains et de fourrage—L'or à 216 1/4.

Par le Mollie Able, arrivé hier de St Louis, nous avons reçu des journaux de l'Ouest jusqu'au 28 et des dates de New-York jusqu'au 27. Ces journaux nous fournissent le bulletin de nouvelles qui suit:

Fort Scott, 27 octobre—Au major-général Rosecrans, commandant le département du Missouri.

J'ai attaqué le général Price hier sur l'Osage et j'ai capturé le général Marmaduke, le brigadier-général Cabell, 10 pièces d'artillerie, 4 aussi et environ 1000 hommes. Price a brûlé plus de 200 wagons et a fait sauter son train de munitions.

Son armée est désorganisée. Nous avons ramassé plusieurs milliers de fusils. L'ennemi fuit dans l'Arkansas.

La force de Price était de 25,000 hommes, la mienne était de 5 à 6000. J'ai fait 61 milles en deux jours et j'ai combattu pendant les deux derniers milles.

Des prisonniers qui se sont évadés disent que l'armée de Price est en déroute.

On dit que le général Fagan a été tué. Nos troupes se sont admirablement conduites.

A. Pleasanton, Maj. Gén.

Dépêche additionnelle.

J'ajoute qu'il ne reste qu'un seul canon à Price et qu'il est sans munitions. On dit que ses hommes désertent en grand nombre. Ils vont dans l'Arkansas ou au Texas. Le nombre de nos prisonniers est de 2000.

A. Pleasanton, Maj. Gén.

Sedalia, 27 octobre—Au capitaine Frank Eno, A. A. Gén.—Il y a plusieurs centaines de guérillas au sud-ouest de Clinton. Quelques guérillas réunis à des nègres ont dépassé la place avec succès, ont fait un prisonnier et ont blessé 5 rebelles. Pas un de nos hommes n'a été atteint.

S. H. Milcher, lieut. E. D. C.

Cairo, 27 oct—La plus grand émoi règne à Paducah. Le général Meredith a averti les habitants et le [illegible] l'Illinois. On attend les hommes de Forrest, mais on ne sait en quelle force ils se présenteront.

Un télégramme du fort Scott, du 24, dit que dans la nuit du samedi 22, environ 100 guérillas, conduits par Sam Taylor, sont entrés à minuit à Marmaton et ont donné une suite au massacre de Lawrence. Les colonels Knowly, Brown, Hawkins, McConnel, Shaddock et Stout ont été tués à coups de fusil et abandonnés dans une mare de sang.

Deux magasins, une église et plusieurs maisons ont été réduits en cendres. [illegible]

New York, 27 octobre—Le correspondant de la *Tribune* écrivant du terrain de Butler dit: L'action du gouverneur rebelle indique clairement qu'il a l'intention d'appeler les esclaves à son aide. [illegible]

Jeff Davis, Lee, Longstreet et d'autres rebelles distingués ont visité les lignes sur notre front hier et sont retournés ensuite à Richmond, plus enorgueillis que jamais. [illegible]

A la faveur de la nuit, les rebelles ont descendu la rivière et sont arrivés jusqu'à la position qu'ils occupaient naguères, mais ils ont rapidement décampé ce matin.

New York, 27 octobre—Le Richmond *Dispatch* du 24 dit: Dimanche matin de bonne heure, nos canonnières mouillées au Signal Hill Bend au-dessous de Chaplin's Bluff, ont été attaquées par une batterie yankee élevée tout récemment à Signal Hill, sur la côte nord, à un mille de distance. [illegible]

Philadelphie, 27 octobre.—Des voyageurs venus par le bateau régulier de la malle expédiée [illegible]

Les règlements sur le retour au rebel [illegible]

Washington, 27 octobre. — Depuis qu'on a coupé les bois sur la ligne du chemin d'Orange à Alexandrie, on n'a pas signalé d'actes de guérillas. [illegible]

New York, 27 octobre.—Une dépêche de Washington au *New York Times* dit que le colonel Ould, commissaire rebelle d'échange, a récemment proposé de permettre d'envoyer aux prisonniers unionistes, détenus au Sud, des habits, des couvertures et des vivres, pourvu qu'on permît d'en envoyer aussi aux prisonniers confédérés qui sont dans nos mains.

Il propose encore qu'il soit permis au gouvernement confédéré d'acheter à l'extérieur les articles qu'il voudrait envoyer à ses prisonniers détenus au Nord. Le général a notifié au général Lee qu'il acceptait la proposition.

Le général Lee a répliqué en suggérant que les articles envoyés aux prisonniers ne comprendront pas autres choses que du sucre, des couvertures, du vinaigre et du tabac, et propose qu'un officier soit détaché de chaque côté pour veiller à la fidèle exécution de l'arrangement.

New York, 27 octobre—Le correspondant du *Herald* lui écrit de Washington que le rapport suivant lequel la loi du recrutement aurait manqué son but, suivant lequel la classe de vrais fera rappelée, les hommes tombés au tort seraient obligés d'être au service, et un nouvel appel de 900,000 hommes serait fait avant le 1er janvier, est déclaré par le général Fry complètement dépourvu de fondement.

Le canal de Chesapeake et de l'Ohio est en cette heure dans toute son étendue.

Le général Hechalis se remet promptement de ses blessures.

Le bateau de la malle arrivé de City Point à Washington aujourd'hui n'apporte aucune nouvelle importante. Le général Butler a été pris par les guérillas, pendant qu'il était séparé de son état major.

Washington, 27 oct.—Il paraît que les rebelles ont l'intention de se porter au Nord de l'Alabama pour couvrir la Mobile. Cela ouvre à Sherman une ligne de conquête jusqu'au Golfe.

Louisville, 27 octobre—Le *Dispatch* de Nashville rapporte que le général rebelle Lyon a traversé la rivière Tennessee, près du confluent de White Oak Creek.

Une dépêche de Huntsville dit qu'aucune force rebelle n'a paru sur le chemin de Whitesburg et de Warrenton depuis mardi soir. Un soldat de l'Hood qui s'est évadé de l'armée de Hood, dit qu'une partie des forces de ce général, se dirige vers Whitesburg.

Memphis, 30 octobre—Le steamer *Universe* a donné hier sur un chicot, quand il passait devant Hoen Point, au dessus de l'île No 35, à quelque 80 milles au dessus de la ville. Le dommage n'a été si grand qu'il en est résulté une tare de voie d'eau et le pilote a poussé le steamer sur la côte.

Pendant le mouvement, le steamer s'est incliné sur le côté et beaucoup de gens sont tombés à l'eau et plusieurs ont péri. L'*Universe* avait à bord 175 prisonniers rebelles qu'on envoyait à leur destination, le bateau allant à Cairo.

Quatre ou cinq hommes de l'équipage ont péri. Une négresse s'est noyée. Le *Mollie Able* est arrivé bientôt, donna aux passagers toute l'assistance possible, et plusieurs ont été ramenés en ville.

Pendant la confusion huit des prisonniers se sont évadés.

Philadelphie, 27 octobre.—Une commission [illegible] pour juger certaines [illegible]

[illegible]

---

sions traversèrent la montagne de Massanutten pendant la nuit, de manière à tomber sur notre flanc gauche; les autres, au nombre de 11,000, attaquèrent de front et sur la droite. En outre, des corps considérables de cavalerie vinrent par la montagne après que nos travaux eurent été enlevés, pour capturer nos trains de wagons.

Nashville, 23 octobre—Les trains marchent régulièrement d'Atlanta jusqu'à 7 milles au nord de Resaca. Tout était calme aux dernières avis.

Le seul fait intéressant est le retour à Atlanta d'une immense expédition de 150 wagons envoyés de la ville il y a quelques jours pour ramasser du fourrage et du grain dans les environs. Un corps entier d'infanterie accompagnait l'expédition, qui a nettoyé le pays entre la station de Rough and Ready sur le chemin de Macon et Decatur sur le chemin d'Augusta. Les wagons étaient surchargés de grains de toute espèce.

On n'a pas vu de rebelles, excepté quelques cavaliers qui se retirent. Les animaux souffraient à Atlanta mais l'arrivée opportune de ce fourrage les remettra en bon état.

Le pays à l'ouest de Rome n'a pas encore été visité par aucune armée en force et nos fourrageurs y ont trouvé une grande abondance de grains et d'animaux.

Marché de New York.

New York, 27 octobre—Le coton est calme à 120 à 125.

L'or a ouvert à 216 et a fermé à 216 1/4.

D'Europe, par le steamer *Canada*.

Un steamer espagnol dont le nom n'est pas connu, parti d'Anvers, est venu jeter l'ancre au large de Stoneham, comté de Sussex, le 11 octobre, sous la garde des officiers du steamer fédéral *Niagara*. Ce steamer inconnu a été arrêté par le *Niagara* parce qu'il avait une cargaison bonne pour un corsaire de blocus. Le *Niagara* naviguait de compagnie avec le steamer arrêté.

Nouvelles du Sud
EXTRAITS DES JOURNAUX DE MOBILE DU 1er ET DU 2.

Paris, Tennessee, 30 octobre, via Corinth, 30 octobre.—Le major-général Forrest a bloqué la rivière Tennessee. Il a capturé hier un fort Hinman un transport qui remorquait un grand chaland. La chaudière a été coupée en deux au second coup de feu et les bateaux sont allés à la dérive sur l'autre bord, mais on les a ramenés à l'aide de câbles. Forrest en a enlevé soixante charretées de chaussures, de couvertures et de biscuits.

Des canonnières sont arrivées et ont canonné le transport et détruit le chaland, mais les marchandises qui avaient été débarquées ont été sauvées. Il y a cinq transports et une canonnière au-dessus des batteries de Forrest. L'ennemi transporte tout ce qu'il peut de Paducah sur la rivière opposée. Chaque jour cinq transports sont accueillis à transporter des approvisionnements à Johnsonville.

Augusta, 31 octobre—Un incendie a eu lieu ici hier soir. Une grande bâtisse a été consumée avec 500 balles de coton, la perte est d'un million.

Petersburg, 31 octobre—Le général Mahone a surpris hier soir les piquets de l'ennemi et fait 39 prisonniers, appartenant au corps de Hancock. Les prisonniers disent que tous les soldats votaient pour McClellan, mais qu'on a défendu le vote dans l'armée.

Wilmington, 1er novembre—Un journal de Bermude annonce la mise en liberté de Braine et de ses compagnons, qui avaient pris et brûlé le *Roanoke*; l'accusation a été abandonnée.

Richmond, 1er novembre—On a reçu le Washington *Chronicle* du 30 octobre.

Des télégrammes de St-Louis du 29 disent qu'aux derniers avis Price était près de Carthage, toujours en retraite, poursuivi par notre cavalerie. Pleasanton a été contusionné par une chute de cheval.

Une dépêche de St Joseph dit que Bill Anderson et sept de ses hommes ont été tués le 27.

Le gouverneur Bradford a lancé une proclamation pour annoncer l'adoption de la nouvelle Constitution du Maryland qui abolit l'esclavage. La cour d'appel a confirmé la décision du juge Martin qui a refusé d'accorder un mandamus pour écarter le vote des soldats.

Un télégramme de Knoxville dit que la force de Vaughan a été battue à Morristown, le 28, par le général Gillam avec une perte de 157 prisonniers et 6 canons.

Clinton, Louisiana, 1er novembre—L'honorable Henry Gray, de la paroisse Bienville, a été élu au Congrès, à la place de B. L. Hodge, décédé.

L'armée d'Early.

La *Tribune* de Mobile dit en parlant de la bataille de Cedar Creek:

Early, dans sa bataille avec Sheridan, a fait 2300 prisonniers. Sa perte en prisonniers a été légère, et en tués et blessés ne dépasse pas mille. La perte de l'ennemi surpasse son propre rapport qui l'a évalué à 5000.

On lit dans le Richmond *Examiner* du 26: Un officier qui a quitté l'armée d'Early jeudi, nous annonce qu'elle était tranquille à New Market, se reposant de ses fatigues. Les rapports publiés sur la bataille ont été très exagérés. Notre perte totale en prisonniers ne dépasse pas 800, en tués et blessés 600 ou 700; la perte en artillerie est de 23 pièces.

La perte de l'ennemi en tués et blessés a été très forte. On sait que Sheridan a certainement perdu 6000 hommes.

L'armée de Hood.

On lit dans le Macon *Intelligencer* du 29:

Sherman est dans le voisinage de Chattanooga laissant des efforts herculéens pour réparer le chemin de fer jusqu'à Atlanta afin d'en retirer le matériel roulant qui y est resté après la destruction de la voie. Notre cavalerie gêne ses travaux et l'empêche d'avoir aucune communication directe avec Atlanta.

Le Montgomery *Advertiser* du 31 parle d'un combat dans le voisinage de Blue Mountain, et de la capture de trains de wagons fédéraux. Le major Graham, de la Géorgie, a fait avec 85 hommes son entrée dans un camp fédéral et en a enlevé 400 chevaux et mulets et 8 prisonniers.

On lit dans le Mobile *Advertiser* du 2:

L'ennemi a été signalé comme s'avançant avec 4000 hommes de la direction de Pensacola. L'officier de Ferguson, commandant une division, a formé en ligne sur la ravine Tecaspiti, à un mille au nord de Luling, et l'a engagé à des heures. Le combat a duré environ une heure. [illegible] Le général Osmand. [illegible]

Le Charleston *Courier* du 28 parle de 476e jour de siége de cette ville. La canonnade continue toujours à intervalles. Un canon Parrott de 200 a fait explosion et a tué deux lieutenants et un soldat de la Géorgie et blessé un autre lieutenant.

La flotte fédérale réunie à Beaufort s'apprête à aller attaquer Wilmington.

On vient de recevoir le texte de la proclamation du président Jefferson Davis qui fixe le 16 novembre comme jour de prières spécial. Elle est datée du 26 octobre et contresignée par J. P. Benjamin secrétaire d'Etat.

Nouvelles d'Europe.

La dépêche suivante nous fournit des dates d'Europe, de quatre jours plus récentes:

Richmond, 30 octobre—Des avis d'Europe du 16 disent qu'aucune amélioration; marqués n'est fait sur dans le cours de l'emprunt confédéré.

Gladstone, dans un discours fait à Lancaster, exprime le regret que la continuation de la guerre d'Amérique fait éprouver et dit qu'il faut laisser les Américains régler eux-mêmes leurs propres affaires. Mais il omet un discours [illegible]

Pour Vera Cruz.—La goëlette OTHELLO partira pour Vera Cruz samedi prochain, 5 novembre. Voir l'annonce.

LÉGISLATURE.

4 novembre.

SÉNAT—La résolution requérant nos sénateurs et représentants au Congrès d'user de leur influence pour obtenir un bureau de poste à Bâton Rouge, est référée au comité des relations fédérales.

Est déposée, conformément au règlement, une résolution portant que la Législature s'ajournera *sine die* le 11 du courant, à 3 heures du soir.

Au nom du comité de finance, M. Montamat rapporte que l'Auditeur des Comptes Publics refuse de payer les *warrants* du comité concernant le payement des officiers, des membres et des employés des conseils du Sénat, bien qu'ainsi qu'il l'avait demandé, une liste de ces dépenses lui ont été remise.

Sur motion, un comité est nommé pour s'entendre avec l'Auditeur.

CHAMBRE.—Est adoptée et envoyée à l'approbation du Sénat une résolution endossant le Président, son cabinet, l'armée et la marine des Etats Unis, et engageant l'Etat libre de la Louisiane à les soutenir dans leur politique patriotique.

Est adoptée une résolution par laquelle la Chambre dorénavant se réunira à 11 heures du matin.

La Chambre décide qu'elle se réunira demain à 3 heures du soir, pour entendre les discours des membres élus au Congrès.

Le comité des améliorations fait un rapport favorable à la construction d'un pont sur le nouveau canal.

Le comité des affaires paroissiales fait un rapport favorable au bill de secours pour la paroisse d'Est Bâton Rouge.

Le comité des voies et moyens soumet un rapport qui recommande nombre d'allocations pour lesquelles figurent pour

Les fonds des Ecoles Publiques......$300,000
Dépenses de l'Assemblée Générale de 1861............300,000
........................1865 100,000

Et pour émission de bons de l'Etat jusqu'à concurrence de $2,500,000.

La Chambre continue la discussion sur le bill de la milice, mais sur motion, l'ajournement prévaut.

CHRONIQUE LOCALE.

LA FOIRE DU PAIN.—Le prix de la farine étant de douze piastres et cinquante-quinze cents le baril, les boulangers devront donner, à partir de dimanche prochain, 6 novembre,

30 onces de pain pour 20 cents.
18 do de 10 do
9 do de 5 do

L'ordre émane de la Mairie et porte la date du 4 novembre.

COUR PRÉVÔTALE.—Un marchand de liqueurs comparaissait pour la seconde fois, devant le Prévôt. Il fut condamné, l'année dernière, à une forte amende pour avoir acheté, de soldats, certains articles appartenant au gouvernement. Il est venu hier répondre à la même accusation. C'est au couturière qui l'a dénoncé parce qu'il l'avait autorisé. Le magistrat, après avoir entendu les témoignages, a condamné le marchand à six mois de prison.

—Un officier qui, en examinant les malles des personnes envoyées au-delà des lignes, avait fait preuve de trop de zèle et ouvert des malles que les autorités avaient examinées, a prouvé qu'il n'avait pas eu de mauvaises intentions et qu'on ne lui avait pas donné des instructions convenables. Le Prévôt a ordonné sa mise en liberté.

—Un homme accusé d'avoir abusé[illegible] des articles de contrebande, [illegible]

POLICE.—Le sergent Graham, de la station Poundstone, a porté plainte contre les policemen Reilly, Dannaway et Lawler; le premier s'était endormi après de confesses libations, le dernier n'était pas à son poste.

Vol—Un marchand d'huîtres échangeait un billet de dix piastres; un individu portant l'uniforme de soldat s'élança dans la boutique, enleva le greenback des mains de l'*oyster man* et s'éclipsa.

La police n'a pas encore découvert l'audacieux voleur.

ÉDITION D'HIER SOIR.

L'affaire de trahison dans l'Ouest.

[Correspondance du *Commercial* du 21 oct.]

Indianapolis, 23 oct.

La comité militaire s'est réuni aujourd'hui à 10 heures pour l'interrogatoire de Wm M. Harrison a continué. Il a reconnu que de ses déclarations aux témoins supposant un changement de rituel. Les délégués arrivèrent et dans une assemblée du Conseil Suprême tenue à New York les *Chevaliers Américains* prirent le nom de FILS DE LA LIBERTÉ. Les changements furent faits dans les noms, les collègues, les obligations et les exercices de l'Ordre. Une brochure contenant l'obligation de degré de vestibule et du premier degré de l'ordre des Chevaliers Américains, il a été reconnue par le témoin comme contenant l'obligation de cet Ordre. Les personnes prêtant le degré du vestibule de l'Ordre, mais non jugées dignes de prendre tous les degrés furent réservés aux qu'on leur prit des autres degrés. Les membres qui avaient pris les trois degrés dans l'Ordre des Chevaliers Américains, n'ont pas été initiés de nouveau dans les degrés des Fils de la Liberté, mais ils en ont assumé les obligations; l'Ordre a été changé autant que possible, mais Dodd était grand commandeur de ceux qui étaient Chevaliers Américains aussi bien que de ceux qui étaient Fils de la Liberté.

Le commandeur suprême des Fils de la Liberté était Vallandigham. Le changement dans l'ordre fut opéré aussitôt après le retour de Dodd, de New York, en février. Une réunion du Grand Conseil eut lieu le 14 juin, dans cette ville. Trente comtés y étaient représentés par environ 40 délégués. Dodd, président, Bowles, Humphreys, Milligan et Stephen Horsey, du comté de Martin, étaient présents. Charles Lonzelle, du comté de Cass, y assistait. L'affaire la plus importante fut la nomination d'un comité de 13 membres pour agir dans l'intérieur en cas de guerre et aussi avant la nomination du Grand Commandeur. Ils devaient être tenus pas leur propre devoir qu'un recevant du lui leur commission. Il fut question dans la réunion de Hamilton, où se trouvait Vallandigham, de disposer des agents de police qui avaient pénétré les secrets de l'Ordre. Dodd déclara qu'il fallait se débarrasser d'une personne qui s'était introduite dans l'Ordre pour en divulguer les secrets. L'Ordre comptait environ 15,000 personnes dans cet Etat. Il fut organisé dans les comtés de Marion, Marshall, Allen, Huntington, Laporte, Fulton, Cass, Harrison, Washington, Orange, Grant, Madison, Crawford, Posey, Vanderburg, Warrick, et quelques autres comtés.

Les boîtes contenant les armes saisies dans la bâtisse de Dodd, furent expédiées par ordre de John C. Walker, qui précéda Dodd d'informer Parsons que quelques boîtes seraient envoyées à son adresse. Parsons était un Fils de la Liberté et il déposa les boîtes dans la bâtisse sachant qu'elles contenaient des pistolets. Le premier lot se composait de 19 boîtes; 22 boîtes vinrent deux semaines après.

Une lettre de John C. Walker, du 11 mai 1864, de New York, a été produite en preuve. Walker y dit qu'il préférerait le bouleversement de la société aux victoires fédérales, et soutient que la démocratie ne devrait agir que dans ce but seul. Une lettre de S. P. Milligan, reconnue par lui, a été aussi produite en preuve. Milligan appelle le moment où les boulets remplaceront les *ballots* et où la corde sera le préambule de notre plate-forme.

La commission s'ajourna.

Guerre aux Indiens.

M. John Evans, gouverneur du Colorado Territory, vient de publier la proclamation suivante:

PROCLAMATION!

Ayant envoyé des messagers spéciaux aux Indiens des plaines pour inviter ceux d'entre eux qui sont amis avec nous à se rendre au fort Lyon, au fort Larned, au fort Laramie et au camp Collins, à l'effet d'y chercher sécurité et protection, leur faisant savoir que tous ceux qui resteraient hostiles seraient être poursuivis et mis à mort, le dernier des soldats messagers étant de retour et l'évidence étant manifeste que la plupart des tribus des plaines sont ennemies des blancs et se sont mises en guerre contre eux, ayant d'un autre côté fait tous ce qu'il était en mon pouvoir pour amener les Indiens à se rendre aux endroits ci-dessus désignés, leur permettant des aliments et notre protection, choses qu'à très peu d'exceptions près ils ont refusées:

En conséquence, moi, John Evans, gouverneur du Territoire Colorado, je publie à présente proclamation pour autoriser tous citoyens du Colorado, soit individuellement, soit collectivement, en bandes aussi nombreuses qu'ils voudront s'organiser, à se mettre à la poursuite des Indiens hostiles sur les plaines, épargnant scrupuleusement ceux qui sont venus aux rendez-vous indiqués, et à tuer et à détruire, comme ennemis du pays, partout où ils les rencontreront, les dits Indiens hostiles.

De plus, comme seule récompense que je sois autorisé à leur donner pour de tels services, je confère, par les présentes, tous pouvoirs aux citoyens, isolément ou collectivement, de saisir et garder pour leur propre usage et bénéfice toutes les propriétés des Indiens ennemis qu'ils pourront prendre, et de recevoir pour toutes propriétés volées par ces mêmes Indiens, telle récompense qui sera plus tard jugée propre et nécessaire.

J'offre en outre à toute personne ou personnes qui voudront se ranger sous les lois de la milice du Territoire dans le but susdisant de leur fournir des armes et des munitions, et de présenter au Congrès, sous la garantie du commandement militaire de ce département, pour en faire ordonnancer le payement sur le pied d'égalité avec les soldats réguliers, leurs comptes de dépenses et d'entretien, de nourriture et de voyage pour eux et leurs chevaux.

Le danger est sur nous; or, tout bon citoyen est appelé à faire son devoir pour la défense de ses foyers et de sa famille.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et ordonne que le grand sceau du Territoire du Colorado y soit apposé ce 11 août 1864.

Signé: JOHN EVANS.

Par le gouverneur, Signé: S. H. ELBERT, Secrétaire du Territoire de Colorado.

Levée de troupes.—Les correspondances de New York parlent déjà d'un nouvel appel de 500,000 hommes qui doit être fait dans le courant de novembre par le président Lincoln, afin de maintenir sur le pied actuel les armées régulières pour la campagne du printemps. Ces 500,000 hommes remplaceront les recrues d'un an et les hommes de trois ans, dont le terme de service expirera au moment où les opérations de l'année prochaine seront reprises, si la guerre ne finit pas plus tôt. Les divers appels, y compris celui dont il est question, formeront un total de 2,500,000 d'où il faudra déduire, pour avoir le juste chiffre des hommes levés pendant cette guerre en quatre années, 500,000 ou 600,000 hommes, pour cause de congés non achevés dans certaines localités.

Une portion des dépenses de la Convention.

Il résulte du rapport de l'Auditeur des comptes publics, Mr A. P. Dostie, que la dernière Convention Constituante de l'Etat de la Louisiane a dépensé les sommes suivantes, qui sont en dehors du traitement officiel des membres, des officiers et des employés de cette assemblée:

Du 23 avril au 26 juillet,

Payé à Gage, Badger Co, pour glace,	$ 414 50
A. A. Piry, pour liqueurs	3,481 10
Thomas Markey, pour brandy,	2,089 10
Joseph Bamini, pour liqueurs et cigares	3,744 89
A d'autres, pour cigares	116 75
Le 13 juillet, payé à John Gaupa, pour lunch	45 10
Ameublement pour Liberty Hall	455 00
Fournitures supplémentaires	165 75
dito dito	123 00
Le 8 juillet, payé à Thos Gelswood & Co, pour une boîte à plumes présentée au général Banks	1,0·1 00
Le 27 mai, à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour la mise en état de Liberty Hall	6,133 13
Diverses choses	1,141 42
26 avril, dito	57 09
En mai et juillet, dito	136 50
En mai et juillet, payé à B W Smith pour réparations et travaux	1,704 35
A J T McFarland, pour réparations de siéges	17 25
Au True Delta, pour exemplaires de journaux	2,190 00
Au N. O. Times, pour journaux et annonces	871 50
A l'Era, dito	555 00
A la Gazette Allemande	65 00
Au Courrier Français	35 00
Au Picayune	142 50
A l'Abeille	202 50
D'avril en juin—Pr location de piano	25 00
Tuyaux à gaz	21 00
Cabriolets pour aller chercher les absents	5 00
11 juin—Pour lithographies	155 00
Gravure sur feuilles d'argent, pour plumes	10 00
— Dépenses de police—	
En avril	130 00
Du 16 mai au 24 juillet	1,501 00
27 juillet—Arrestation de Thomas P. May	11 85
1er juillet — Affranchissement à la Poste de la Nouvelle-Orléans	5 00
Pour fournitures de papier	8,038 05
6 juin—Dito dito	75 50
Dépenses casuelles du sergent d'armes, pour travaux, voitures, &c	4,591 25
	$45,786 35
Compte d'impressions porté à tort dans les dépenses casuelles	7,000 00
Montant payé, mais pièces justificatives non produites	148 70
Total des dépenses casuelles, d'après les états de l'Auditeur	$40,935 05

ATTENTION.

Meubles et livres concernant l'art du théâtre.

☞ Le Shériff procédera aujourd'hui, à 10½ heures A. M., à son entrepôt, rue Jefferson No 21, Deuxième District, à la vente à l'encan d'un lot de meubles, de beaux tapis, d'un lot de livres concernant l'art dramatique.—Voir les annonces.

☞ Les MM. Montgomery & Bros, encanteurs, vendront, aujourd'hui, samedi, à 10 heures, dans la rue du Canal, entre les rues Bienville et Conti, un joli emplacement de veilles faites pour le célèbre yacht Sylph.

☞ M. D. Murphy, encanteur, fait des ventes, ce jour, à 11 heures et demie, au No 19 de la rue Poydras; à 11 heures, au No 17 de la rue Tchoupitoulas, à midi, sur la Levée, au pâturage No 17, rue Dorival.

POUR TAMPICO.—La belle goëlette MARY CAMPBELL, capitaine Potter, partira, pour le sénat port, LUNDI, 7 courant. Pour passage seulement, s'adresser à [illegible] JOSEPH KELLEY, agent.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT.

PAR AMÉDÉE ACHARD.

XLI.

Cependant la Bigorne, toujours active, allait et venait, ne quittant pas le médecin des yeux. Il y avait des heures durant lesquelles Henri dévoré par la fièvre, conversait avec lui-même. C'étaient mille lambeaux de phrases confuses où l'on saisissait à toute minute les noms de Mme de Cipierre, de Léopoldine, de Mme de la Morlaie. De vagues indications, des mots vingt fois répétés permettaient à la Bigorne de reconstruire une histoire dont certains éléments lui échappaient encore. Quelque temps, elle ne s'y arrêta pas; puis la fréquence de ces répétitions, le retour des mêmes mots et des mêmes noms la frappèrent; elle prêta une attention plus soutenue à ce que disait le malade, et son instinct l'avertit qu'il était là comme le mal.

—Quelle est donc cette histoire de duel et de suicide qui poursuit Henri dans ses cauchemars éternels? dit-elle un soir à M. de Bléré.

—Ah! répondit le Breton, c'est le secret qui le tue!

—Un secret? Pensez-vous que la tendresse que je porte à mon jeune maître me donne quelque droit à savoir tout ce qui le concerne?

—Toi! mais tu es comme de la famille...

Est-ce que la mère du pauvre Henri n'est pas morte près de toi? Tu sauras tout.

Et tout d'un trait il raconta à la Bigorne l'histoire du parc de Bienceli.

—Mais pourquoi vous taire? s'écria-t-elle lorsque M. de Bléré eut fini.

—Eh! nous avons juré le duc et moi! joué entre les mains d'Henri!

—Moi, je n'ai pas juré! pensa la Bigorne.

Quand elle fut bien au courant des détails de cette lamentable aventure, elle demanda à M. de Bléré si M. de Carlepont avait conservé toutes les papiers qui en contestaient la vérité.

—Il n'y en a qu'un, dit le chasseur; c'est la lettre écrite par Paul de Cipierre... Le duc ne s'en est jamais séparé... Pour lui ce n'est pas une arme, c'est une relique, et vous qui êtes entrée dans les plus secrètes profondeurs de ce caractère vous comprendrez le sens que j'attache à ce mot!

—Ah! oui! c'est une relique! ajouta la Bigorne.

Cependant l'intensité du mal n'était pas diminuée; Henri s'appliquait de toutes ses forces à le vaincre; il réussissait à peine à n'en être pas terrassé. Le médecin qui l'observait s'effraya des symptômes qu'il remarquait. Touchant son front, un matin, après une crise:

—Le mal est là, dit-il; la tension de la volonté est poussée au paroxysme... Encore un effort, et la machine peut être brisée comme saute la chaudière d'une chaudière où la vapeur est trop violemment condensée.

La Bigorne, qui l'écoutait, ne dit rien; mais voyant, à l'arrivée de la nuit, le duc immobile au chevet de son fils, elle se dirigea vers la chambre qu'habitait M. de Carlepont; en un tour de main, et avec l'activité d'une louve, elle eut, bientôt ouvert les armoires, forcé les secrétaires, vidé les tiroirs.

—Dieu est bon, il n'est pas vol!! ne me condamnera pas, disait-elle, tandis que ses doigts fiévreux fouillaient dans les portes-feuilles dont elle éparpillait tous les papiers ça et là...

Une lettre maculée de taches rougeâtres se trouva tout à coup devant elle, pliée en quatre et coupée aux plis. Elle s'en empara et l'ouvrit.

—C'est bien cela! dit-elle.

La Bigorne cacha la lettre dans son sein, sortit de la chambre et se glissa du côté de l'écurie. Bientôt après elle sautait à cheval et poussait droit du côté de Maingery.

—S'il ne ne avait ce qui se passe à Pontkerlé, quelque chose me dit que Mlle de la Morlaie serait ici, murmurait-elle tout en galoppant; mais elle y viendra, jour de Dieu! et c'est moi qui l'y amènerai.

La campagne était toute blanche, et les reflets éclatants de la neige qui la couvrait rendaient la nuit claire et transparente. La solitude où elle se trouvait ne pouvait effrayer la Bigorne, mais elle craignait de s'égarer. Un petit pâtre qui regagnait son gîte, déboucha d'un sentier. Elle l'appela, et pour une pièce de monnaie il consentit à monter en croupe et à lui servir de guide.

—A présent, dit-elle, prends-moi par la taille, et, si y a des secousses, serre vigoureusement... Je ne tomberai pas.

Elle cingla le cheval d'un coup de houssine et partit à fond de train. De temps en temps, elle tâtait son corsage de la main pour savoir si la lettre était toujours à sa place.

Elle aperçut enfin une masse noire dans la nuit, sur la lisière d'un bois. Des lumières rouges s'en détachaient, éclairant la neige.

—C'est là! dit le petit pâtre.

La Bigorne poussa son cheval dans la cour, franchit le perron et entra dans une première pièce où se trouvait un domestique.

—Madame de la Morlaie? dit la Bigorne en secouant la neige de sa coiffe.

—Madame est chez elle; mais il y a du monde, répondit le domestique.

—Mme de la Morlaie m'attend, dit-elle ensuite, conduisez-moi, rapide-elle hardiment.

C'était le jour du 25 décembre, jour anniversaire de la naissance de Léopoldine; il y avait une assez nombreuse compagnie au château, en comme le grand salon au fond d'un large feu. Quand le domestique ouvrit la porte, la Bigorne aperçut Mlle de la Morlaie pâlotte, assise dans un fauteuil la tête dans ses mains. Quelqu'un racontait une histoire, debout devant la cheminée. La Bigorne fit résolument quelques pas en avant, et se plaçant en milieu du groupe:

—Mademoiselle, dit-elle à Léopoldine, quelqu'un se meurt à Pontkerlé, et je viens vous demander de le rendre à la vie.

Mlle de la Morlaie se leva toute blanche.

—Qu'est-ce? demanda Mme de la Morlaie.

—Il y a, Madame, que le fils de M. le duc de Carlepont va périr de mort, et que votre fille seule peut le sauver.

Mme de la Morlaie passa ses bras autour de la taille de Léopoldine, qui tremblait. On se rangea autour d'elles. La Bigorne joignit les mains.

—Je vois ce que c'est, dit-elle. On vous a raconté que M. le duc de Carlepont, mon maître, avait tué quelqu'un là-bas, en Afrique, et qu'il y a du sang entre vous. Est-ce bien cela?

—Oui, c'est bien cela, répondit la mère...

—Eh bien! ce n'est pas vrai!... Si le sang a coulé ce n'est pas mon maître qui l'a répandu!

—Que dites-vous? M. de Carlepont n'a pas tué M. Paul de Cipierre, s'écria Mme de la Morlaie.

—Ah! Parlez! parlez! murmura Léopoldine.

—Non, Madame, non, il ne l'a pas tué! poursuivit la Bigorne... Je vais tout vous dire... regardez-moi bien dans les yeux, vous verrez si je mens... Mon enfant, M. Henri, se meurt, c'est pour cela que je suis venue... Il était tout petit la première fois que je l'ai rencontré sur mes genoux, ce même, une cabine. Mes cheveux. [illegible]

—Mais ce n'est pas vrai... [illegible]

—Attendez! m'y voici. Je me suis fait tout dire.... C'est moi assure comment les choses se sont passées. En Kabylie, la chasse, c'est vrai, M. de Carlepont y était ainsi que M. de Bléré et ce pauvre jeune homme qu'on appelait M. Paul de Cipierre.... Ou galoppait dans les bois un milieu des chiens. Il faut vous dire que M. le duc avait pris M. de Cipierre en amitié à cause de sa grande jeunesse. Il l'emmenait souvent à la chasse. Il y avait des mois qu'ils étaient ensemble... [illegible]

Des tableaux rapides. [illegible]

—Hélas! oui, Madame, M. de Carlepont l'a vu, M. de Bléré l'a vu, Dieu l'a vu.

—Mais cette déclaration, ce procès-verbal signé par quatre témoins?

—Voilà justement où éclate le cœur de M. le duc, et ce qui fait qu'aujourd'hui ce pauvre enfant s'en va, si vous ne le prenez en pitié. M. de Cipierre tout ensanglanté, mon maître seule à bas de son cheval......vous devinez dans quel état il était... Le pauvre blessé se débattait dans l'herbe.... M. de Carlepont l'avait pris dans ses bras.... Les spahis, les chasseurs, les Arabes, M. de Bléré, tout le monde les regardait.... Un papier sortait de la poche du moribond.... On l'ouvrit, et on y vit qu'il était donné la mort pour échapper au dégoût de vivre loin de celle qu'il aimait.... On sait là autour de lui, s'il forçait d'arriver le sang qui coulait, lorsque voilà du pourrier qui arrive d'Alger, au grand galop. Il apportait le consentement de Mme de Cipierre. Le pauvre mourant pousse un cri et voulut se lever...... mais il retomba et ne remua plus...... Mon maître, qui pleurait—et je ne l'ai pas vu pleurer souvent, M. le duc!—arracha la lettre que les mains de M. Paul ne tenaient plus...... Elle était comme au terme d'attendrissement, elle témoignait d'un repentir si profond, on y voyait si bien que le cœur d'une mère parlait et qu'elle voulait que son fils fût heureux, que M. de Carlepont prit d'un seul coup la résolution de tout mettre sur lui...... On eut beau lui représenter que c'était accepter une lourde responsabilité...... Il n'en démordit pas...... Et ce fut alors qu'on inventa l'histoire du déjeuner et du duel.... Cela fait, dit-il, qu'une mère en aura pas que par son obstination elle a tué son fils.

—Et vous dites que M. de B[léré] était là?

—S'il y était? Est-ce que j'ai la figure d'une personne qui sait tromper?.... Mais tenez!... est-ce que je n'ai pas là, écrit que M. Paul a fait lui-même.... Je l'ai vole pour vous l'apporter.... Ce n'est pas mon maître qui l'aurait jamais montré! A présent je me sais plus, lisez.

La main de Mme de la Morlaie s'empara du papier que lui tendait la Bigorne. En ce moment une porte s'ouvrit dans le fond de la pièce et une personne à laquelle on ne prit pas garde tout d'abord s'avança lentement jusqu'à la place où se tenaient les deux femmes. Mais sa marche était assourdie (le tapis). Quelqu'un se retourna.

—Dieu! Madame de Cipierre! dit Mme de la Morlaie.

—Ah! Madame, si j'avais su! s'écria la Bigorne qui tremblait de la tête aux pieds.

Mais Mme de Cipierre avança toujours, pâle et plus semblable à un cadavre qu'à une créature vivante, elle posa la main sur le bras de Mme de la Morlaie:

—Donnez, ma fille, dit-elle, c'est à moi de lire ce papier.

—Quoi! vous voulez!

—Ah! par pitié! dit la Bigorne.

—Donnez, répéta Mme de Cipierre.

Elle prit la lettre et en déploya les pages. Autour d'elle on respirait plus.

Quand elle eut achevé cette lecture elle chancela comme un arbre frappé de la foudre et tomba dans un fauteuil.

Léopoldine se précipita à ses genoux. On pouvait la croire morte. Mais relevant le front:

—J'ai commis une mauvaise action, reprit-elle, Dieu me châtie.... Vous, mon enfant, oubliez cette femme....

Puis faisant un effort, et poussant Léopoldine et Mme de la Morlaie vers la Bigorne:

—Vous êtes à M. le duc de Carlepont, reprit-[elle] [illegible]

—Ah! Madame! s'écria la Bigorne qui porta la main de Mme de Cipierre à ses lèvres, vous sauvez un chrétien de la mort!

Alors, prenant par le bras Mme de la Morlaie et Léopoldine, elle se jeta dehors, les entraînant l'une et l'autre sur ses pas.

Bientôt, après une voiture attelée de quatre chevaux fumants s'arrêtait devant Pontkerlé, et la Bigorne en descendit d'un bond, suivie de Mme de la Morlaie et de sa fille.

—La voilà! la voilà! criait la Bigorne qui faisait voler devant elle toutes les portes.

Henri était couché les yeux, tout grands ouverts, sans rien voir. M. de Carlepont et M. de Bléré debout auprès de lui. Au cri de la Bigorne il ne remue pas. M. de Carlepont tout tremblant se pencha sur l'oreiller; mais la robuste fille, l'écartant du geste, poussa fille de la Morlaie jusqu'au bord du lit.

—Léopoldine! dit-elle alors.

Les yeux d'Henri qui étaient noyés dans l'espace furent traversés comme par une flamme. Il les tourna lentement du côté de Mlle de la Morlaie, et la regarda un instant immobile; puis il ouvrit les bras et un ruisseau de larmes en répandit sur son visage.

Le médecin qui l'observait prit son chapeau.

—Maintenant, dit-il, je n'ai plus rien à faire ici.

Madame de Cipierre tint sa promesse. On la vit arriver le lendemain à Pontkerlé. M. de Carlepont, la tête nue, descendit au seuil pour la recevoir, mais elle, s'inclinant devant lui:

—Avez-vous pitié d'une misérable créature qui a péché et pleuré? Me pardonnez-vous, Monsieur le duc? dit-elle.

—Moi! vous pardonner.... Ah! n'avez vous pas tout motifs de me détester?

—Eh bien! Monsieur, je n'accepterai le pardon que vous m'offrez qu'à une condition, c'est que vous fixiez l'heure vous m'accompagnerez à la Maison noire.

—Vous voulez......

—Je veux un peu prie. Mme de la Morlaie et sa fille viendront avec nous.

Vers midi, une voiture qui renfermait quatre personnes s'arrêta au bord de l'étang dont les eaux calmes baignaient les murailles de la Maison noire. Une mince croûte de glace en couvrait la surface, la neige en marquait les contours par ses plis, un soleil vif et clair illuminait ce paysage blanc, étendu dans le lointain par des pins. Partout en morte, en partant d'une halo chargée de givre, faisait voler des flocons de neige qui brillaient dans la lumière comme de l'argent. La nature dormait ainsi que dans un linceul. Mme de Cipierre, qui descendit la première sur la longue chaussée au bord de laquelle se dressait un chêne de saules et de peupliers, entra dans la cour. Elle était pleine de tous les pauvres du pays, groupés silencieusement le long des murs. A son approche, ils se levèrent, les hommes, les enfants, les vieillards. Elle marcha lentement jusqu'à ce qu'elle fut au centre de la cour, et là, prenant M. de Carlepont par la main:

—Mes amis, dit-elle d'une voix ferme, j'ai calomnié cet homme; il n'a pas tué celui que je pleure; le meurtrier de mon fils, c'est moi!

Alors s'agenouillant:

—Maintenant, Monsieur le duc, pardonnez-moi, reprit-elle, celle qui a rendu le mal pour le bien, ou qu'on n'a la terre plus.

M. de Carlepont la releva sans pouvoir parler. Mme de Cipierre fit le tour de l'assemblée, versant des aumônes aux mains de tous, et tous pleuraient, en apprenant qu'ils ne la verraient plus. Elle avait sur le visage la blancheur des marbres; sa voix restait ferme, son pas tranquille, mais l'expression de ses yeux donnait des envies de pleurer. Sa visite terminée, elle recommanda ses chers pauvres à Mme de la Morlaie et à M. de Carlepont.

—Il y a beaucoup de petits enfants qui n'aiment, dit-elle à Léopoldine, je te les donne en dot.

Elle leur annonça ensuite qu'elle allait passer dans la retraite le peu de jours qui lui restaient à vivre, et prier Dieu afin que dans sa miséricorde il l'a rappelât auprès de celui dont elle avait brisé la vie.

—Si jamais bientôt, reprit-elle, ce sera un signe qu'il m'aura pardonné.

Quand l'heure fut venue de retourner à Pontkerlé, Mme de Cipierre accompagna M. de Carlepont et les deux femmes jusqu'au seuil de la Maison noire.

—Adieu! leur dit-elle alors. Celle qui fut la mère Angélique de la Pitié va disparaître pour toujours.

Un instant après, un rideau de neige s'étendait entre la Maison noire et la voiture qui roulait sans bruit. On pouvait voir Mme de Cipierre debout sur le perron, cachée, les mains croisées sur sa robe de laine. La distance s'élargit; Léopoldine, qui restait penchée en dehors, ne voyait plus qu'une ombre....

—Dieu! dit-elle, la porte est fermée!

Deux ou trois mois après, cette, scène deux jeunes gens se promenaient avec une lenteur calculée dans un village où régnait la plus extraordinaire activité. C'étaient Henri et Léopoldine. Autour d'eux, devant eux, derrière eux, un flot d'ouvriers allait et venait. Les maisons reparaissaient de leurs ruines. On voyait encore çà et là des monceaux de décombres noircis, mais déjà les toits rouges de briques alignées, et les maisons s'élevaient. De légers drapeaux plantés au faîte des maisons indiquaient par l'assemble la joie des ouvriers. La foi se mêlait aux paysans dans le village, les étables, l'église, le clocher, les granges, la place où les haies et les enclos et les grands arbres des derniers traces du désastre. La Bigorne, qui portait une corbeille sous le bras, distribuait des gâteaux aux petits enfants. Le contentement et la sérénité étaient dans l'air. Henri et Léopoldine regardaient tout et ne voyaient rien.

Le ce moment le facteur rural passa et remit une lettre à M. de Carlepont qui, ayant reconnu l'écriture, appela son fils. Elle était de Gilbert et avait été écrite de Constantine:

"Je suis spahi, disait-il—le métier a du bon. J'ai un cheval, un sabre et un capitaine qui m'aime. Ça me va! quand on a fini de mener son cheval [illegible] Ça ne fait que le plus paresseux.... Je suis maintenant persuadé que la sagesse du pays en Afrique. Dans le plus particulier, c'est que je t'approuve..... J'exige seulement, quand il aura l'habitude du bonheur, qu'il me vienne voir. Je lui ferai faire la connaissance d'un pays qui ne ressemble pas à la Cornouailles, mais où l'on peut encore rencontrer de belles créatures en cherchant bien. Il y a ici des palmiers, des lauriers roses qui rappellent, ces vignettes qu'on voit dans les contes arabes illustrés.... Mademoiselle de la Morlaie qui sera alors Mme la duchesse de Carlepont, y fera connaissance avec le coquelicot à robe jolie jaune et la queue des lézards aux ailes d'un papillon et la douceur d'une gazelle.

"N'allez pas croire au moins que je passe ma vie à l'ombre des orangers, couché sur des tapis de Turquie, comme le roi de la fable. On compte les dernières de la lit de camp et les charmes des parts de bataille... On n'a pas le temps de flâner dans les bois [illegible] des tribus [illegible] Ou sait-on en mille qui [illegible] l'esprit gaillard qui [illegible]

"La première fois que j'ai entendu siffler les balles autour de moi, dans la Kabylie, je me suis rappelé une expédition nocturne chez les paysans de la Cornouailles... [illegible]

"Mon cheval s'appelle Kadour, c'est la plus belle de l'escadron... J'ai eu des heures de mauvaises [illegible] tu es un drôle bonhomme qui répondra au nom de Gilbert, et pour qui je serai un parrain et un oncle d'Afrique. M. de Bléré ne nous a-t-il pas donné l'exemple de ces vieux amis qu'on trouve au coin du foyer, qui rient ou qui pleurent au vous serrant la main, qui ont le cœur solide et le bras fidèle? Je fi aussi qu'à ma souvenir pour être tel que lui. Nous ferons des pèlerinages à la Cornouaille et l'on m'y verra tout à coup apparaître traînant mon grand sabre sur mes grandes bottes.

"Au revoir donc, mes amis, au revoir, mon frère, le cœur de celui qui est absent est avec vous tout entier..... Il est un peu fort tandis que je vous écris, la main tremble, et si je conjuguerais, peut-être verriez vous un peu de larmes d'une larme qui roule traîtreusement sur ma joue et se perd dans mes moustaches. Mes camarades les spahis m'auraient que je m'aperçoive..... La belle affaire, un Turc qui pleure! Je me sauve, et ne vous embrassant, Monsieur le duc, je signe fièrement,

"Votre fils, GILBERT."

Les semaines ou cette lettre fut reçue s'étaient pas écoulées, que M. le duc de Carlepont et Mme de la Morlaie menaient à l'autel Henri et Léopoldine. En voyant s'agenouiller, le visage fier et tranquille, le fils que lui avait donné Philiberte, le duc mêla vers le ciel des yeux rayonnants, son cœur se gonfla, et il put être chez tout l'état d'une âme heureuse et reconnaissante.

—Ton vœu est exaucé, Philiberte! Henri est un homme devant Dieu et devant les hommes!

AMÉDÉE ACHARD.

FIN.

Salle de J. M. B. A.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1864.

L'ES Membres de la Société sont prévenus qu'à leurs séances régulières mensuelles à lieu LUNDI, 7 novembre, à 7 heures et demie du soir, à la Loge de l'Etoile Polaire No 1, rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale.

Assistance ponctuelle est requise. Des affaires importantes devant être soumises à la Société.

Par ordre. F. [illegible], Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

HOTEL DE VILLE, 4 novembre 1864.

Le prix moyen du baril de la farine de boulangerie, dont ils ajoutent par les marchands de farine de cette ville, est de $12 15 le baril. Conformément à la dite évaluation, le prix de la farine, pour la semaine prochaine, à partir de dimanche 6 novembre, sera comme suit:

Trente six onces de pain pour 20 cents				
Dix-huit	"	"	10	"
Neuf	"	"	5	"

Les boulangers sont requis de s'employer, que la meilleure farine ou qualité pour le prix fixé, et l'emploi de farine avariée ou de qualité inférieure pour le pain offert en vente dans cette ville est prohibée. Les contrevenants aux dites règles seront passibles d'amende, et la violation de police la plus rigoureuse, de toute violation de l'[illegible] ordonnance sera dans le poids dans le prix de la farine.

Par ordre. STEPHEN HOYT, Maire [illegible].

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 4 novembre.

Il n'est eu plus rien aujourd'hui dans toutes les opérations de banque, mais le change sur New-York. [illegible] Au début, du change à vue sur New York s'est vendu à 1/8 de prime, du change à vue [illegible] [illegible] Boston, [illegible]

Une très grande irrégularité s'est fait remarquer dans le cours d'escompte. Le Sterling des banques s'est vendu à 226 à 227 et 230, quelques-unes des banques l'ont coté à 233. [illegible]

Il s'est vendu, aux enchères, 160 actions de la Compagnie des Water Works à 56 et 59 à 59½. [illegible]

Aucune vente importante de billets de banque n'a eu lieu. Les billets de banque des Marchands sont à 10 cents à la piastre, ceux de la Banque de la Nouvelle-Orléans à 17 à 17½, ceux de la Banque de la Louisiane à 15 à 16, ceux de la Banque du Commerce à 17 à 18. [illegible]

Il s'est vendu un peu d'or. [illegible] Les piastres américaines qu'elles vendent à 260. Les piastres mexicaines sont au plus haut à 260 pour l'or.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 4 novembre.

COTON.—Il y a eu demande aujourd'hui, mais aucune transaction importante n'a eu lieu. Les seules ventes annoncées sont 11 balles de [illegible] Nous cotons encore le low middling à $1 15 à $1 17½ et le middling à $1 20 à $1 22.

M. Herth, assistant du commissaire des receveurs des Etats-Unis, nous apprend que les commissions ont reçu 1613 balles et 15 demi balles, soit 6.5 de coton. Il faut y ajouter 1491 balles reçues par le Rob Roy et autres bateaux et saisies par les autorités, ce qui fait un total de 3119 balles ajoutées dans le stock mais non en vente. Le stock total de la semaine est de 14 [illegible]

SUCRE.—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST.—[illegible] dans les Louisville, ce matin, ... 1000 barils de farine. Un calme s'est fait de nouveau, [illegible]

FARINE—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 120 barils de la liste à $12 [illegible]. Les ventes privées ont été des [illegible] de qualité de [illegible]

MAIS—Il s'est fait, à des [illegible]

RIZ—Nous avons encore [illegible] de 14 à 16 à la livre.

TABAC—Depuis les trois jours qu'il viennent de s'écouler [illegible]

CORDE D'EMBALLAGE—Un lot de 100 rouleaux, vendu 19 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—51 cents pour [illegible]

COMESTIBLES—Les choses de choix se vendent en détail. [illegible] $13½ le baril.

Rien de plus à rapporter.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 novembre.

Arrivé dans la semaine, 818 bœufs, 46 cochons, 923 moutons, 217 veaux et 44 vaches à lait. Vendu dans la semaine, 524 bœufs, 124 cochons, 314 moutons, 219 veaux et 15 vaches à lait. A vendre, 410 bœufs, 231 cochons, 252 moutons, 121 veaux et 4 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— à —
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net	— à —
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv.	— à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— à —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	— à —
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	— à —
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— à —
Cochons, par liv.	— à —
Moutons, par tête	— à —
Vaches à lait, par tête	— à —
Veaux de 1re qualité, par tête	— à —
Veaux de 2e qualité, par tête	— à —
Veaux de lait	— à —

☞ Pour la liste des arrivages et départs, celle des produits et des marchandises par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin, lundi le 7 novembre, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de PIERRE OKAN LACEVE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa famille.

Décédée, hier, à 7 heures du soir, à l'âge de 22 ans et 8 mois, Estelle M. SALASSI, épouse de Charles A. Montaldo. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, de la demeure de ses parents Barbaux et Chaunt, à Jefferson City.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 RUE ST-CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. 5 oct—3m

Asile Catholique des Orphelins de Ste-Marie.

Nlle-Orléans, le 4 novembre 1864.

LE soussigné reconnaît avoir reçu le montant des collectes faites dans les Cimetières Catholiques, le jour de la Toussaint, pour le bénéfice des orphelins de cette institution, comme suit:

[illegible]

☞ Et au nom des orphelins, il offre leurs remerciements [illegible]

F. F. SILVIL, supérieur.

AVIS.

MADAME RIVERO continuera à donner des leçons de piano et d'espagnol à son domicile, rue St Louis Nos 175 et 187 entre Dauphine et Bourgogne. Elle donne aussi des leçons en ville. Ses prix seront modérés comme par le passé.

Demande de Nourrice.

ON demande une NOURRICE sans enfants, blanche ou de couleur, qui allaiterait seule et aboutirait les soins d'une nourrice. S'adresser rue St Charles, No 24, entre St-Charles et Carondelet, de neuf à midi heures P. M.

AVIS.

M. F. M. FAGET est prié de passer ou de faire envoyer [illegible] Dauphine et Bourgogne, pour affaires qui la concernent.

CHAUX........CHAUX.
GRANDE FABRIQUE DE PARIS.

Fabrique de J. B. DESSAC, Promenade Carondelet [illegible]. L'E propriétaire de cette usine est parvenu, par de nouvelles améliorations, à y simplifier la main d'œuvre et à diminuer les frais de fabrication, au sorte qu'il a opéré une grande réduction dans ses prix de vente. [illegible]

Soufre. Soufre.
CINQUANTE MILLE livres soufre pur ensemble, pour la manufacture du sucre, à vendre au gré des acheteurs par GUIACHNA & OGDEN, anc. Royale et St-Philippe.

Indigo. Indigo.
HUIT CENTS livres INDIGO de Guatemala, qualité supérieure pour teintures des cotonnades, à vendre au gré des acheteurs par GUIACHNA & OGDEN, anc. Royale et St-Philippe.

Chaîne de coton. Chaîne de coton.
QUINZE CENTS livres chaîne blanche, numéros assortis, 300 livres chaîne rouge, teinte à l'huile et de qualité supérieure, à vendre au gré des acheteurs par GUIACHNA & OGDEN, anc. Royale et St-Philippe.

Mme CHARLOTTE LEVY,
190 rue du Canal, entre Phillippa et Remparts.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir, de Paris, un magnifique assortiment de Bonbons, Dentelles, Gants, ... Comme par le passé, tous les objets qui sortent de cette maison seront recommandables par le bon goût et les soins qui auront présidé à leur exécution.

Mantille brodées [illegible]

MODES. MODES.

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la campagne et de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir un assortiment de MARCHANDISES, qu'elle vient de choisir elle-même à Paris. Les dames trouveront dans son magasin, 153, rue du Canal, un choix considérable des dernières nouveautés parisiennes d'automne et d'hiver—Robes de soie, ... Paris, 5 sept. 1864

Mme SOPHIE SEEUWS,
59..........Rue Royale..........59

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, le 4 novembre, qu'elle vient de recevoir de Paris et qu'elle vendra au PLUS BAS PRIX de la place.

Un assortiment de CONFECTIONS, de robes de soie, des Robes sophistiquées, ... des Voilettes ... Des Cols ... Casquettes en cuir et en paille, pour jeunes filles, et un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour dames.

S. SEEUWS, 59 Royale.

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS est transféré du No 53 au No 51 de la rue de Chartres.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
59............Rue de Chartres..........

Théâtre St-Charles.

Samedi et dimanche soir, 5 et 6 novembre,

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE.

Mlle KATE VANCE dans son célèbre rôle du Duke, Turpin du grand drame ROOKWOOD.

A l'étude—JACK SHEPPARD.

GRAND BAL PARÉ

DONNÉ par la Société de Bienfaisance des Jeunes Dames, au profit des veuves et des orphelins — au MASONIC HALL, rue St-Charles,

SAMEDI, 5 novembre 1864.

— Directeurs —

J. Hoban	L. Gay	G. Schuler
P. Gillombe	A. Martin	F. Dossel
W. Nelhurch	L. A. Richards	T. Doyle
H. Berthe	J. Hurne	G. A. Et Lards
T. Dong	J. Fisk	T. McMahon
D. E. Brest	C. N. Sensin	J. Bowman
	E. N. Richards	

Prix du billet pour cavalier et dame $5 00.

Les cavaliers qui désireraient obtenir des billets d'invitation pour les dames qui sont à l'adresse à l'un des directeurs ci-dessus mentionnés. Aucune dame ne sera admise sans une invitation. [illegible]

Les demandes pour toute la buvette et le restaurant doivent être adressées à M. L. Ley, rue St Charles, No 3, ou à M. H. Dey, au coin des rues Vieille Levée et Toulouse.

FOIRE au profit des Pauvres.

Les dames de la Nlle-Orléans, dans le but de venir en aide aux pauvres dont l'hiver va aggraver la position affligeante, ont organisé une FOIRE qui sera tenue, sous leurs auspices, par les jeunes filles de la ville. L'ouverture en sera faite au 14 novembre et la clôture au 24. La foire sera établie dans les foyers de l'Opéra et se trouvera tous les jours, pendant la durée de la foire, des Orchestre.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie et aux actes de la Législature de l'Etat de la Louisiane (28) approuvés le 11 mars 1851, avis est donné que les certificats de profits ... [illegible] tenue par les administrateurs de la Compagnie, ainsi qu'il suit:

	Montant de Scrip	Intérêt
Bodelo & Gayarre	[illegible]	[illegible]
Bowles E. H.		
Bouvey & Co, E.		
Bollinger F.		
Bright D.		
Bouse & Judge		
Blounfield & Sted		
Brown M. & H.		
Buron & Blanc		
Gote Aug.		
Castard A.		
Coney F.		
Cournier F.		
Cortouge J., C. Judeth		
Dreyfus & Co, A.		
Dittey W. J.		
Macongh P.		
Deschamps E.		
Delery J. A.		
Dubonné E.		
Ezey A. J., Jno T.		
Estrada D.		
Fordich & Co, Geo A.		
Frederick J.		
Goeche J.		
Olquet & Jeanneau		
Garnier L.		
Goodrich & Co.		
Gallagher Geo.		
Glaser Thos.		
Gravin E.		
Henderson & Dalton		
Hebt Jules		
Harden F. E.		
Haggerty Bro.		
Joseph & Keiser		
Joubert & Co.		
Jamison & Hutchins		
Jones Peter		
Lafourcade & Co, U. D.		
Liedard & Co, C.		
Lehmann, Schwartz & Co.		
Levy, Blum & Co.		
Levy S.		
Lopez J. F.		
Martin, Cobb & Co.		
McGregor & Co.		
McFarland & Barksdale		
Montague & Lagroue		
Meyer & Co, L.		
Mace & Moore		
Morse & Co, E. S.		
Mouton J.		
Marin Morin		
Markel H. & F. N.		
Marholes & Co, P.		
Menget Bruce		
Mao J. A.		
Moody & N.		
Nathan Geo.		
Pratel Yor		
Pierce & Co, Lanc.		
Pouchy & Co, A.		
Patton, Smith & Fulton		
Queyrouze L. Langsdale		
Roberson & Co, E.		
Rotchild, Brown & Co.		
Roller & Campbell		
Rolf Jos.		
Rumsdell & Co.		
Richardson & Cockray W F		
Saulet A.		
Steiner H. N.		
Scorch Mills C. A.		
Sawyer L.		
Scheider & Wells		
St Marc A.		
Stauffer & Seymour		
Stringer "Treasurer" F.		
St Charles Hotel Co.		
Tureaud C.		
Todd J.		
Tebbetts Jules		
Villeneuve & Laguens		
Walker & Co, H.		
Watts W C.		
West Jas		
Zacharie & Co, J. W.		

☞ Le susdit tableau est une copie exacte, tiré des livres de la compagnie.

E. GANUCHEAU, président.
E. W. BAQUIÉ, secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 3 novembre 1864. E. MEUNIER, Juge de Paix.

AVIS.

M. ... femme Ernestine Troschié ayant quitté le domicile conjugal, je ne suis pas responsable des dettes qu'elle pourra contracter, à partir de cette date. Nouvelle-Orléans, le 3 novembre 1864. JULES FÉLIX GALLO.

LE POÊLE DE CUISINE
CHARTER OAK,
Celui qui économise le plus de bois et qu'aucun autre poêle.

PLUS de NEUF MILLE de ces Poêles sont employés journellement dans la ville de la Nlle Orléans. Un grand assortiment de poêles de bureau, de salon et de chambres à coucher, toujours en magasin et aux plus bas prix.

Chaque poêle est livré sans frais de transport.

RICE BROS & CO,
coin des rues Camp et Poydras, ... vis-à-vis le Magasin Hachet.

Quincaillerie, Quincaillerie,
51.......Rue de la Douane.........51.

VIENT d'arriver par les navires Arctique, Haréal, Caroline et Galena—Coutelleries, bouts, pelles, cheville, haches pour cannes, ... [illegible] F. DUCLOS & CO, rue de la Douane, No 51, près Vieille Levée.

Le Dr I. Duperron, Dentiste,
Rue Bienville, 69, entre Royale.

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a découvert un procédé... [illegible]

AVIS.

Mme Vve Gouchon a l'honneur de prévenir le public que le cabinet de dentiste de feu son mari, [illegible]

Conserver vos Dents,
J. A. CABADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
RUE DU CANAL,
près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. FORTER,)
[illegible] On parle français, espagnol et anglais.

BLACKMAR & Co,

Ont transporté leur magasin de musique, rue de la rue du Camp, au No 167 de la rue du Canal, près Dauphine, où l'on trouvera toute la musique du jour, les instruments de musique, &c, aux plus bas prix. BLACKMAR & CO, rue du Canal, No 167

A LOUER.

TOUTE la petite supérieure de la bâtisse connue sous le nom de "Merchants Exchange" (Bourse des Négociants), située dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane et occupée jusqu'ici par la Cour de District des Etats Unis. Ces salles conviennent admirablement pour des clubs, surtout pour des salons de lecture. S'adresser à JOHN GAUCHE, rue de Chartres, 134

CHARBON! CHARBON!

J'ai reçu par le remorqueur Ashlight, une grande quantité de charbon Pittsburgh que je vends en gros et en détail, au plus bas prix du marché. Je vais fournir dans le plus court délai par cargaisons ou demi cargaisons de bateaux, aux steamers, aux bateaux à vapeur, aux fonderies et aux plantations.

Bureau, rue Bienville, No 111, en face de l'Hôtel du Charles.

Dépôt, rue Dauphine, No 37. J. M. PETERSON.

Grocerie—Grocerie

A vendre, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, située dans le quartier le plus populeux de la ville. Pour les renseignements, s'adresser à H. [illegible], rue Bienville, No 11, entre Grès et Carondelet.

PAPIERS PEINTS.
HENRY HABERT,
100......RUE DE CHARTRES......100

Vient de recevoir par les derniers arrivages du Nord, une variété complète de PAPIERS PEINTS de tous genres, depuis les papiers ordinaires à 15 CENTS le rouleau jusqu'aux velours de luxe, satinés, veloutés, dorés, &c.

"STAMPING GOLD PAPER."

Ces papiers, pour être vendus rapidement, seront offerts à des prix tellement modérés que l'achat en sera irrésistible.

☞ Voir, pour plus de détails, au magasin de papier peint de H. HABERT, 100, Rue de Chartres, 100.

Bois de construction.

25,000 pieds planches de cyprès, 1ère qualité, [illegible]

A vendre par S. SANARENS, 186, Chartres, entre Esplanade et Frs.

DAWSON & CO,
NO. 4, RUE DE CHARTRES,

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN où ils se proposent de tenir constamment tout ce qu'il peut y avoir de plus neuf et du dernier genre, en fait de CHAPEAUX, CASQUETTES, &c.

LONDON & DOCK BRANDY,
E. BOGER & CO,
No 45 et 47, rue de la Vieille Levée,
1500 caisses London Dock Brandy,
Pour être vendu à l'amiable.

Poêles. Poêles.
☞ POÊLES quel bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.
BATTERIES DE CUISINE, ARTICLES EN FERBLANC, unis et en relief, à vendre par J. H. KEEP, au coin des rues Canal et Fulton.

AVIS.

L'Objet désintéressé pour l'Institution fondée par M. Lafoullon en 1812 est maintenant formée. Mme Lafoullon informe le public qu'elle n'en est pas détachée, continuent leurs classes comme par le passé, dans le même local, No 106, rue [illegible]

[illegible]

ATELIER DE RELIURE
DE LA
PLUME DE BRONZE.

Marchandises sèches

A

DES PRIX REDUITS.

C. A. BARRIERE & BRO,
135...........Rue du Canal,............135

Viennent de recevoir un stock frais de marchandises qu'ils vendront à une très Grande Réduction.

Leur stock est composé en partie des articles suivants importés directement:

INDIENNES françaises Choisis.
POPELINES unies et façonnées
do à carreaux et à rayes
FLANELLES en couleur plaid.
CACHEMIRES do do
MERINOS La cyde et en couleur.
SOIERIES unies, à raies et en couleur plaid.
do Moire Antique.
SOIE unie noire—fabrique supérieure.

Etoffes de Deuil.

MOUSSELINE DE LAINE unie et fond noir.
TAMISE do
MERINOS et CACHEMIRES noirs do
BARPOURS do do
REPS do, tout laine, do
ALPACAS do do
CALICOS, do do
GRENADINES et BAREGES noirs.

UNE CAISSE DE PARASOLS
VENANT D'ÊTRE OUVERTE.

FLANELLES blanches et en couleur
les meilleures COUVERTURES.
COTONS blancs et écrus 3/4 à 12/4
DENIMS,
LIMBEYS et KERSEYS, COUVERTURES pique.

BONNETERIE en grande variété.
ARTICLES de TOILE do

Toutes ces marchandises ayant que la reçu de leur lot sont offerts depuis le PREMIER NOVEMBRE, à des prix qui ne sont pas au-dessus des prix de gros de la place.

Nous invitons nos amis et le public à venir EXAMINER NOTRE STOCK

Bois.....Bois.....Bois.
JOHN PELTIER,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a constamment un grand assortiment de BOIS DE CHAUFFAGE, tels que cyprès et chêne bois et un grand assortiment de bardeaux au cyprès à 5 pieds et sur ... JOHN PELTIER, au coin des rues Independence et Levee, 3e District.

Demande de Bucherons.

ON a besoin de SIX BUCHERONS pour couper du bois par cordes. [illegible] C. BOWYER.

DEMANDE DE PLACE.

UNE jeune dame créole, sachant parler l'anglais et le français, et pouvant donner d'excellentes recommandations, désire se placer dans une famille respectable, soit à la ville soit à la campagne, comme dame de compagnie, ou gouvernante. S'adresser rue Ursulines No 111, entre St Claude et Marais.

Cours de solfége.
INSTITUTION DE MLLE DESRAYAUT,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

M. CAMBIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mlle DESRAYAUX un cours de solfége pour les demoiselles de la ville, qui lieu les mercredis et vendredis, de deux heures à trois heures de l'après-midi. [illegible]

PAUL MORPHY.
AVOCAT,
12 PASSAGE DE LA BOURSE, 12

AVIS

UN homme instruit, ayant une longue expérience dans la culture de la canne et de la fabrication du sucre, désirerait une place de commissaire. Il peut fournir les meilleures références. [illegible]

Maison Jean Augé.
No 139, rue du Canal entre St Charles et Carondelet,
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

VIENT de recevoir directement de Paris par le navire Château, du Havre, un assortiment complet de PARFUMERIE des maisons bien connues de GUERLAIN, ... LUBIN.

—Aussi—

Un assortiment de PEIGNES, CHAINONS ÉLASTIQUES, et autres dernières nouveautés.

COIFFURES pour soirée et divers articles, nouveauté pour dames.

Cette maison si bien connue de la bonne société de la Nouvelle-Orléans, pour la solidité et le bon goût de ses produits, s'efforce toujours de mériter le patronage dont elle jouit depuis si longtemps.

Il n'est point nécessaire à ce magasin de faire du humbug. Ses articles ... [illegible]

☞ Des bonnes coiffeuses sont engagées dans ce magasin, pour aller à la disposition des dames, ainsi que pour les leçons de coiffure.

RENÉ GUTIERREZ

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a transporté à son bureau, [illegible] rue Royale No 84, près de la rue Conti, de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi.

AVIS AU PUBLIC.

RENÉ GUTIERREZ, encanteur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que depuis le 1er novembre, ses articles seront remisés ONT CESSÉ dans la maison de M. François Fernandez au coin des rues St. Louis et Chartres.

R. GUTIERREZ, No 84 rue Royale.

Nelle Orléans, 3 novembre 1864.

PHARMACIE
BELLE OCCASION.

A vendre pour le prix de $600 comptant, une PHARMACIE parfaitement située. S'adresser au bureau de l'Abeille.

En entrepôt

200 caisses Vin de Sauternes [illegible]
[illegible]

— En magasin —

[illegible]

A vendre par [illegible]

G. SCHMIDT,
AVOCAT,
A transféré son bureau au
No. 7 .... rue Carondelet, ... No. 7,

Fournitures de Bureau.
E. R. WAGNER,
84, Camp, entre les bureaux du Picayune et du Times.

JE fais savoir aux chefs de bureau et au public en général que j'ai encore en main un assortiment choisi d'articles de bureau, et que je saurai ... de vendre à des prix qui donneront la plus entière satisfaction. E. R. WAGNER, 84 Camp.

Changement de Local.

LES soussignés ont transporté leur magasin de liqueurs du No 42 de la rue Nouvelle Levée au No 16 de la rue Poydras. Ils remercient leurs amis et leur clientèle du généreux appui qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour et sollicitent leur continuation. BARRETT & HUBER.

Changement de domicile.

L. H. RICHARD a transféré son magasin du No 70, de la rue du Canal, au No 66, rue de Chartres, au premier étage. Il profite de cette occasion pour rappeler à ses clients qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises françaises et anglaises qu'il vendra à des prix modérés. L. H. RICHARD.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux, bottes, souliers et groceries
PAR E. ROGERS & CO.
[illegible]

SAMEDI, 5 courant, à 10 heures, [illegible]

Whisky, Tabac, pommes de terre et farine
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 5 novembre, [illegible]

Ventes de fer, [illegible]
PAR P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Groceries. Groceries.
PAR P. F. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Beaux Chevaux à l'encan
PAR McCERREN & LANDRY

[illegible]

Contenu d'une résidence à l'encan
PAR McCERREN & LANDRY

[illegible]

Meubles—Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY

[illegible]

Marchandises sèches, souliers et groceries, lampes à huile de charbon, meubles, etc
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
EDGAR ALLAN, encanteur.

SAMEDI [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

La dame Jane Syme vs J. S. Clark.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 11,121. En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 [illegible] et à moi adressé par l'honorable ... Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai SAMEDI 5 de novembre 1864, à 10 heures A. M., dans le magasin d'entrepôt, situé rue Jefferson No 21, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente aux enchères de:

Tous les MEUBLES et EFFETS de ménage [illegible]

ALFRED SHAW, Shériff de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Jean Augustin Lino, décédé—DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,[illegible]. En vertu d'un ordre de vente ... je vendrai LUNDI, ... novembre 1864, à quatre heures et demie, à la Bourse des Négociants, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, ... [illegible]

ALFRED SHAW, Shériff de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Lafourche—Cour du Neuvième District Judiciaire—Lafourche vs Pierre Bouchette—No 252. [illegible]

E. Salvy contre Nicholas Granberry pour une résiliation de bail. [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Mairie, Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Habillements pour hommes et enfants.
LEON GODCHAUX,
51.........Rue du Canal.........51,
ET ENTRE VIEILLE LEVÉE ET RUE DE LA DOUANE,
Française,

PRÉVIENT le public qu'il vient de recevoir dans ses magasins un assortiment complet de VÊTEMENTS D'HIVER de la plus belle qualité, ... [illegible]

PRIX RÉDUITS.

Habillements pour hommes et enfants.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils ont reçu ... de vêtements [illegible]

LAZARD & MICHEL,
Nos 143 et 145, rue Vieille Levée,

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No. 61, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti

JOHN H. KEEP,
MARCHAND DE
Métaux, Articles d'artisans, Balances, &c
Rue du Canal, Nos 20, 21, 20 et 23,
Au coin de la rue Fulton.

Leçons d'escrime.

J. B. SOUILLARD professeur d'escrime et J. BRUS professeur de contre-pointe, ont l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des leçons qu'ils ont ouvert leur salle d'armes au No 11, passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

Tabac en feuille.

QUARANTE caisses tabac Ohio et de New York State ... à vendre par BOSSIO & BRO, rue Vieille Levée.

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

GUÉRIT les maladies secrètes, ... [illegible]

Nouveaux Médicaments.
Injection et Liqueurs

POUR la guérison rapide et infaillible de ... [illegible]

Rob et Sirop Dépuratif,

[illegible]

Liqueur antirhumatismale

[illegible]

Sirop Pectoral

[illegible]

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, coin Dauphine et St Pierre.

INSTITUT D'ORLEANS.

Pensionnat et Externat, encoignure des rues Dauphine et St Claude, dirigé par M. J. C. HARDEMY.

UN PROFESSEUR, avantageusement connu dans l'enseignement, ... [illegible]

LE Dr A. HENRY

SE met respectueusement à la disposition des malades de cette ville.

DOCTEUR DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DE PARIS, ... [illegible]

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises [illegible] STAFFORD, VILENTON & CO, New York.

VENTES A L'ENCAN.

Un joli emplacement ... le célèbre yacht Sylph,
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Magasins, fromage, jambons et bacon
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Pommes de terre. Pommes de terre
PAR D. E. MORPHY, Encanteur

[illegible]

[illegible]

Troubles... [illegible]

[illegible]

Vente pour opérer un partage
[illegible]

Habitation de valeur et belle orangerie dans la paroisse Plaquemines,
PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Propriété sur la rue Prieur
PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Grande propriété de valeur sur la rue de Baton

[illegible]

Succession de François Oursenoy—No 23,768.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, coin Conti et Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété de valeur dans le Premier District

Succession de veuve E. Borg—No [illegible]
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, coin Conti et Passage de la Bourse.

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS. [illegible]

Succession de Catherine Ulmer, décédée, femme de Silvain Vergez—No 26,081.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, coin Conti et Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 octobre 1864, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 19 novembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre Douane et Canal, pour le compte de la succession, savoir:

Trois lots de terre ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg Ste Bouligny, [illegible]

A L'AMIABLE, 18 RUE DES REMPARTS, Entre St Louis et Toulouse.

Meubles français riches,

M EUBLES de salon, de salle à manger, ... [illegible]